

Le Figaro, no. 19952

Le Figaro, mardi, 23 septembre 2008, p. 4

France

Sénat : le nouveau rapport de forces

PARLEMENT Dans une Haute Assemblée féminisée et où la gauche progresse, l'UMP reste le groupe le plus important.

Pognon, Olivier

AU LENDEMAIN des sénatoriales, la bataille du plateau est entrée dans sa phase décisive. Le groupe UMP se réunira demain pour choisir son candidat à la présidence du Sénat. Jean-Pierre Raffarin, Gérard Larcher, Philippe Marini, et peut-être Jean-Claude Gaudin, qui doit décider aujourd'hui s'il se présente ou pas, seront sur les rangs. Il restait donc deux jours aux amis et soutiens des candidats à la candidature pour tenter d'emporter la décision.

Les conciliabules se sont succédé hier au Palais du Luxembourg. Jean-Pierre Raffarin, Gérard Larcher, Michel Mercier, Josselin de Rohan, Roger Romani, Jean-Claude Carle, un proche de l'ancien premier ministre, étaient visibles à la buvette du Sénat, en discussion et très pris par leur sujet.

L'UMP conserve le groupe le plus important de la Haute Assemblée, la majorité reste à la droite, mais le futur président, qui sera élu le 1

octobre, prendra en charge un Sénat dont la physionomie a changé : 65 nouveaux élus, dont 22 dans la majorité, et 16 pour le seul groupe UMP. Un Sénat, aussi, où le nombre de femmes est passé de 60 à 75. Une Chambre, surtout, où les rapports de force se sont modifiés : progression sensible de la gauche, resserrement de la majorité - les choses seront à la fois les mêmes et différentes.

Il est encore trop tôt pour connaître exactement les nouveaux effectifs des groupes : on ne sait pas encore où iront s'inscrire plusieurs sénateurs, comme Gaston Flosse ou Alain Lambert, ou des élus classés divers gauche. Selon les derniers pointages, le groupe socialiste gagnerait vingt et un sièges,

les radicaux de gauche trois, le groupe communiste conservant le même nombre de représentants. Cette progression de la gauche est la conséquence logique des importants gains du PS aux municipales, mais aussi, selon Louis de Broissia, battu dimanche en Côte-d'Or, d'une « campagne efficace des socialistes sur le thème du désengagement de l'État, avivant les craintes des élus locaux à propos des bureaux de poste, des gendarmeries ou des écoles maternelles ».

La majorité absolue se situe désormais à 172 élus

Le groupe UMP perdrait une dizaine d'élus et le groupe UDF centriste un. Des questions restaient en suspens : le groupe RDSE - une particularité du Sénat -, qui se partage entre majorité et opposition, restera-t-il homogène ? Si les radicaux de gauche, rejoints dans le groupe par Jean-Pierre Chevènement et Jean-Pierre Placade, dissident socialiste élu en Haute-Garonne, atteignaient seuls le nombre suffisant - quinze - pour constituer un groupe, ils seront tentés de le faire. S'ils s'en abstiennent, ils demanderont sans doute la présidence du groupe, tenue jusque-là par un radical valoisien.

Avant les élections, la majorité absolue était de 166 sénateurs. L'UMP n'en était pas très loin, avec 159 membres, et la dépassait largement avec le renfort de la plus grande partie des 31 sénateurs de l'Union centriste, de 9 radicaux valoisien et de la quasi-totalité des 8 non-inscrits.

Désormais, compte tenu de l'augmentation de l'effectif du Sénat, qui passe à 343 élus, la majorité absolue se situera à 172. Avec 149 ou 150 sénateurs, l'UMP en est plus éloignée. Elle l'atteindra encore sans difficulté avec les voix centristes et celles des radicaux valoisien et des non-inscrits. Mais cette aide à géométrie variable devra être plus systématique. Il arrivait que les centristes s'abstiennent sur certains textes sans les mettre en difficulté. « Il n'y a pas péril en la demeure », observait hier Roger Karoutchi. Mais, selon le secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement, « cette nouvelle situation va conduire la majorité à travailler d'une autre manière avec le Sénat (...). C'est-à-dire davantage de liens avec l'ensemble des groupes de la majorité présidentielle. »

Avec l'aimable autorisation 



France Actu Régions - Ouest France

Orne

Mardi, 23 septembre 2008

Mobilisation autour de la candidature d'Alain Lambert à la présidence du Sénat

Un appel intitulé « Alain Lambert Président du Sénat: une chance pour la France, une chance pour la Normandie, une chance pour l'Orne », vient d'être publié. L'ensemble des conseillers généraux de la majorité du département de l'Orne a constitué un comité de soutien pour la candidature d'Alain Lambert à la présidence du Sénat. « Par des prises de position courageuses, même si parfois elles dérangent, y compris au sein de sa propre famille politique, Alain Lambert jouit aujourd'hui d'une stature incontestée, tant au plan national qu'international sur toutes ces questions de finances publiques. Comme président du Sénat, Alain Lambert serait un gage supplémentaire du sérieux ».

Gérard Burel, président d'honneur du conseil général de l'Orne, s'associe au mouvement: « il serait enfin, le premier président du Sénat Ornaïs, ce qui constituerait une chance historique pour notre département et notre région ».

Avec l'aimable autorisation **FRANCE** ACTU RÉGIONS

**FRANCE** ACTU RÉGIONS

France Actu Régions - Ouest France

Orne

Mardi, 23 septembre 2008

Vendredi, l'Orne se fixe un cap pour 2009

Vendredi, le conseil général de l'Orne va parler argent. C'est la clef de voûte de la politique de la majorité : le débat d'orientation budgétaire traduit les choix politiques d'Alain Lambert. Intéresser les Ornaïs au budget de leur département n'est pas facile. Avouons-le, c'est une matière pas vraiment « sexy ». Pas très « people », ces longues colonnes de chiffres ! Difficile d'y trouver un suspens trépidant. N'empêche : c'est l'avenir de l'Orne qui se dessine pour ses 292 500 habitants : routes départementales, collèges, allocations pour personnes âgées, ce budget trace les grandes lignes de 2009.

Avec l'aimable autorisation **FRANCE** ACTU RÉGIONS

France Actu Régions - Ouest France

Orne

Mardi, 23 septembre 2008

Et pan sur le bec de l'État !

Incorrigible Alain Lambert : Le président du conseil général ne s'est pas privé de bousculer l'État en présentant le débat d'orientation budgétaire : « notre département est une collectivité qui a l'immense avantage d'avoir des comptes meilleurs que ceux de l'État, a-t-il lancé, fustigeant cet État qui s'autorise des déficits irresponsables. Nous devons supporter les contraintes et incertitudes de l'État de plus en plus lourdes, avec une croissance très forte des dépenses sociales, qui sont pour une grande partie la traduction des lois et décrets pris au niveau du budget ».

Avec l'aimable autorisation **FRANCE** ACTU RÉGIONS